



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

**Direction régionale
des affaires culturelles**
Conservation régionale
des Monuments historiques

Journées Européennes du Patrimoine

Contacts DRAC / URCAUE :

Joëlle DEYRES

LD : 05 57 95 01 84

Assistants stagiaires :

Aline BARRAULT

Vaiana RODRIGUEZ-ACEITON

LD : 05 57 95 02 60

Courriel : jep.drac-aquitaine@culture.gouv.fr

Bordeaux, le 28 MAR. 2014

Réf. : M/doccmh/cou14/JEP drac

Objet : Journées Européennes du Patrimoine

*P. J. : - questionnaire de participation aux Journées Européennes du Patrimoine 2014
- questionnaire bilan*

Madame, Monsieur,

La trentième et unième édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera les
20 et 21 septembre 2014
elle sera placée sous le thème :

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel »

Ce thème s'inscrit dans la continuité d'un siècle de protection dont l'une des évolutions principales réside dans l'extension du champ patrimonial. La notion de patrimoine a considérablement évolué depuis un siècle ; la prise de conscience de sa diversité et de sa valeur citoyenne, économique et sociale ont modifié sa perception, mais aussi les actions de sa protection, sa conservation ou sa mise en valeur.

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel » propose de placer le patrimoine au cœur d'un spectre allant du monument historique aux espaces protégés, en prenant en compte les vastes domaines et espaces naturels abritant du patrimoine, ou encore des éléments naturels *faisant* patrimoine. Il illustre le dialogue qui se noue depuis des millénaires entre les activités/créations de l'homme et son environnement.

Aujourd'hui, il existe entre patrimoine culturel et patrimoine naturel, ou patrimoine matériel et immatériel, des relations d'interdépendance qui entrent en résonance avec les enjeux de la qualité de l'architecture et du cadre de vie. Dès la convention de 1972, l'UNESCO évoque ce patrimoine mixte, composé d'« *œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature* » qui expriment « *une longue et intime relation des peuples avec leur environnement* ».

Ce thème est une invitation à l'échange d'idées, au jeu et au croisement des regards et des métiers. Ces deux journées permettront de mobiliser chaque citoyen et seront l'occasion d'échanges avec les institutions, les associations, les acteurs de la protection, ceux et celles qui œuvrent quotidiennement pour protéger, retrouver, identifier, renouveler, transmettre et créer. Conçues dans un esprit festif et pédagogique, ces journées sont l'occasion de rencontres entre propriétaires, professionnels et visiteurs. Elles permettent aussi aux associations, aux amateurs et aux artistes d'intervenir dans des lieux patrimoniaux et de faire connaître leurs actions en faveur du patrimoine.

J'ai le plaisir de vous adresser le questionnaire de participation qui servira de base à l'établissement du programme de la manifestation et à sa diffusion sur différents supports : édition d'une brochure régionale et site Internet du Ministère de la Culture et de la Communication.

Vous pouvez également nous transmettre des photos, de préférence numériques, en précisant les noms du département, de la commune et de l'édifice concerné, sans oublier le copyright, par courrier ou par courriel (plusieurs courriels sont parfois nécessaires pour nous adresser plusieurs photos).

Le matériel de communication de la manifestation (p.4 du questionnaire) est fourni par le Ministère de la Culture et de la Communication. Les affiches reprennent le visuel national, elles vous seront envoyées courant août à l'adresse destinataire que vous indiquerez.

Les brochures du programme régional vous seront adressées par voie postale jusqu'à 20 exemplaires. Les demandes supérieures à 20 exemplaires, seront mises à votre disposition dans un pôle de dépôt dont l'adresse vous sera précisée par courrier.

Le questionnaire bilan est à renvoyer fin septembre, après la manifestation.

Les services de la conservation régionale des monuments historiques restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Arnaud LITTARDI
Directeur régional des affaires culturelles